

LE MASSIF FORESTIER DES LANDES DE GASCOGNE QUELS DEVENIR POUR CE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE ? UNE TRANSITION DIVERSIFIÉE SUPPORT DE LA RÉSILIENCE TERRITORIALE

forêt, changements globaux, résilience, transition, diversification

Plus grande forêt artificielle d'Europe de l'Ouest, le massif forestier des Landes de Gascogne s'étend sur près de 1,5 million d'hectares. Il est à cheval sur trois départements, la Gironde, Les Landes et le Lot-et-Garonne. Ce paysage monotone voulu par l'Homme dans une intention très particulière s'est développé suite à des politiques radicales.

Au 19^e siècle, sous le Second empire, suite au décret promulgué par Napoléon III en 1857, des millions de pins maritimes vont être semés. En moins de deux générations, le massif forestier des Landes de Gascogne voit le jour. Une industrie se met en place, fondée sur l'exploitation du pin maritime, essence dominante. Au fil des décennies, cette industrie forestière va évoluer. Autrefois plébiscité pour sa résine par les gemmeurs, le pin maritime est aujourd'hui exploité pour son bois aux multiples usages. En parallèle, on assiste à une évolution des pratiques culturelles entraînant une homogénéisation des cultures et parcelles.

Dans le contexte actuel où les changements globaux sont de plus en plus importants, la résilience de ce massif forestier est remise en cause. Les évolutions en cours et à venir, climatiques ou anthropiques questionnent sur le devenir de ce massif forestier.

Depuis une dizaine d'années, la forêt a subi de grosses perturbations : événements tempétueux extrêmes, incendies, sécheresse ou encore menaces sanitaires avec l'arrivée d'insectes ravageurs comme le scolyte. Ces aléas naturels impactent fortement la végétation, causant des dégâts désastreux sur les parcelles forestières. C'est toute une filière qui se trouve menacée.

Ces perturbations mettent en évidence la vulnérabilité et les faiblesses du massif forestier des Landes de Gascogne et de ce fait celles du système sylvicole actuel basé sur la culture intensive du pin maritime.

La fragilité et la jeunesse de ce massif interroge sur le devenir de ce territoire, ce colosse aux pieds d'argile qui malgré ses centaines de milliers d'hectares repose sur un fragile équilibre aujourd'hui menacé.

Une transition est donc nécessaire afin de rendre ce territoire résilient. Elle peut se mettre en place de deux manières ; économiquement et écologiquement. Cette transition doit passer par une diversification ; diversification des essences forestières, de l'occupation des sols, des usages (tourismes, loisirs, mobilité...), de la conduite sylvicole (gestion et exploitation des parcelles) et du métabolisme territorial (économie endogène,

boucles locales, participation citoyenne...).

Lorsqu'il est question du département des Landes, on lui associe rarement l'industrie forestière mais plus facilement l'océan avec ses plages de sable blanc, les spots de surf connus mondialement ou encore la gastronomie. Pourtant, cette industrie forestière est à l'origine des paysages actuels qu'elle continue encore de façonner. C'est un pan entier de l'histoire des Landes qui est à découvrir et faire découvrir. Une articulation entre les enjeux forestiers et les usages du territoire associés à son attractivité est à réaliser, afin de donner à voir et à comprendre ce paysage unique qui fait l'identité du territoire landais. Cette articulation permettrait une réappropriation du massif forestier par les habitants et une découverte par les touristes de ce patrimoine unique.

Cette question de transition liée au massif forestier des Landes de Gascogne n'est pas récente. De nombreuses études ont été menées depuis plusieurs années. Cependant, il n'y a pas eu d'évolutions marquantes en matière de diversification. Les propriétaires forestiers regroupés en syndicat pèsent énormément sur l'économie locale. Conjuguée aux nouveaux enjeux émergents en termes de biodiversité, une crispation émerge chez ces acteurs qui voient leur système d'exploitation remis en cause. Ces tensions donnent naissance à des conflits opposant les associations naturalistes, environnementales et scientifiques aux propriétaires et exploitants forestiers.

La question des échelles est primordiale afin de pouvoir exprimer spatialement un projet de paysage mais aussi de dialoguer avec les organismes et acteurs influents du territoire. Ce travail pourrait s'articuler autour de trois échelles. Une première concernant l'ensemble du massif forestier des Landes de Gascogne afin d'appréhender et d'étudier ce massif, son évolution, ses dynamiques actuelles dans un contexte global. Puis, il serait judicieux de se focaliser sur une entité telle qu'une communauté de communes ou bien un ensemble paysager pour recentrer son regard et commencer à spatialiser les intentions de projet. Pour réaliser ce travail, il faudrait réfléchir à l'échelle d'un domaine expérimental qui permettrait de tester des nouvelles pratiques et valorisations sylvicoles, pour en démontrer l'intérêt dans une optique de généralisation à l'ensemble du massif.

Le but de cette réflexion ne serait pas de recréer entièrement un nouveau système sylvicole mais d'expérimenter et d'accompagner un processus, une transition vers un système de façonnage du paysage plus complexe, vertueux et viable à long terme. Le rôle du paysagiste est primordial. Il permettrait d'amorcer des dynamiques locales et interviendrait en tant que médiateur, en intégrant l'ensemble des acteurs qui font le territoire.

Une démarche collective en relation avec les propriétaires et exploitants forestiers ainsi que les institutions publiques comme l'ONF ou encore la DDT et la DRAAF semble nécessaire ; afin d'être au cœur des structures et organismes qui façonnent le massif forestier. Cette démarche prenant en compte l'ensemble des acteurs publics, privés et institutionnels, pourrait amorcer cette transition sur le long terme en s'appuyant sur un socle commun.